



C.N.R.P.

Club Noiséen de Randonnée Pédestre
Association loi 1901 - Agrément Jeunesse et
Sports : 93SP329 - Affiliée FFRP
Siège social : 8/10 MPT Marcel Bou
49 rue du Docteur Sureau
93160 NOISY-LE-GRAND ☎ 06-17
04 05 15
Email : cnrp93@gmail.com



1er, place des martyrs de la Résistance
et de la Déportation
93110 Rosny-sous-Bois
☎ 01.48.54.00.19
Internet : <https://www.randopedestre93.fr>

Assurance R.C.P. : WTW-GROUPAMA Département Sport Immeuble
Quai 33 33/34 quai De Dion Bouton – CS70001 -
92814 Puteaux ☎ 09 72 72 01 19
ffrandonnee@grassavoye.com - Contrat n° : 41789295M / 0002

Garantie financière :
GROUPAMA Assurance-crédit & Caution 132 rue des Trois Fontanot
92000 Nanterre - ☎ 33(0)149313131
Contrat N° 4000716162/0

Le 16/02/2024

NOTICE D'INFORMATION

Semaine de randonnée pédestre "LES MONTS d'OR" du 15/09 au 22/09/24

- NG-2024-04

Le séjour est ouvert aux adhérents du CNRP, inscrits à l'activité randonnée pédestre et titulaires de la licence FFRandonnée 2023/2024 avec l'assurance RC ou plus. Si places disponibles, ouverture possible à d'autres licenciés FFRandonnée 2023/2024 avec l'assurance RC ou plus.
Nombre de participants : 24 au minimum, 30 au maximum.

PROGRAMME :

Dim.15 sept	Départ à 8h30 du parking du Champy (covoiturage) en direction de Saint-Germain-au-Mont d'Or (69) Pique-nique (aire de stationnement de Beaune Nord). Reprise des voitures à 13h pour Solutré-Pouilly A 14h15, ascension de la Roche de Solutré distance : 3,2 kms. Dénivelé : +90. Reprise des voitures jusqu'à l'hébergement- Installation – Dîner au gîte
Lun. 16 sept	Départ à pied 8h30 pour une randonnée "Boucle en passant par Chasselay et la nécropole de Tata" Distance : 13 kms. Dénivelé + 200m. Pique-nique en cours de randonnée. Départ en voiture à 15h à Poleymieux-au-Mont d'Or pour une visite guidée du musée Ampère – Dîner au gîte
Mar. 17 sept	Départ à 8h30 en covoiturage pour Oingt. Randonnée en Boucle au départ d'Oingt. Distance : 14 kms. Dénivelé + 360m. Visite au passage des villages de Oingt, Theizé, Bagnols et Val d'Oingt (villages de caractère). Pique-nique en cours de randonnée. Reprise des voitures pour Chasselay. A 17h, visite et dégustation au Domaine Denegrise (vin du Beaujolais) - Dîner au gîte
Mer. 18 sept	Départ à 8h30 en covoiturage pour Trévoux (01). Ancienne capitale des Dombes. Randonnée en boucle "Les bords de la Saône en passant par Anse" 13 kms. Dénivelé +80 m. Pique-nique en cours de randonnée. Visite non guidée de la ville de Trévoux (plan de l'O.T) Distance : 3kms. Durée : 2h - Dîner au gîte
Jeu. 19 sept	Départ à pied à 8h30 pour une randonnée "En route pour le Mont Verdun", point culminant : 626m, distance 15 kms. Dénivelé +430m. Pique-nique en cours de randonnée.- Dîner au gîte
Ven. 20 sept	Départ à 8h30 en covoiturage pour le Mont Cindre. Randonnée " Du Mont Cindre au Mont Thou" ; Distance :10 kms. Dénivelé +350m. A 15h30, visite guidée du jardin perché de l'Ermitage à Saint Cyr-au-Mont-d'Or. - Dîner au gîte
Sam. 21 sept	Départ à 9h30 en covoiturage pour Saint-Romain-au-Mont-d'Or. Visite guidée de "La demeure du Chaos"- musée d'Art contemporain - A 10h45, reprise des voitures pour Neuville sur Saône. Visite libre de la vieille ville et pique-nique dans le parc d'Ombreville. A 13h, reprise des voitures pour Ars sur Formans (01). Visite guidée de la maison du saint curé, de la basilique Saint Sixte et de l'église semi souterraine de la Miséricorde. A 15h30, départ de la randonnée "Sur les pas de Jean-Marie Vianney" distance : 6 kms. Dénivelé : + 34 m.- Dîner au gîte
Dim. 22 sept	Libération des chambres au plus tard à 10h. Retour via A6 à Noisy le Grand.

Les randonnées ne se feront pas forcément dans cet ordre et pourront être modifiées, selon la météorologie et la forme physique des participants, si besoin, une rapide réunion d'informations sera organisée la veille au soir pour déterminer l'organisation de la journée du lendemain.

RENSEIGNEMENT : Responsables séjour = Jacques Bonnet : 06 17 04 05 15 et Martine Lejars : 06 18 13 43 33

HEBERGEMENT	VTF Domaine des Hautannes	33 Rue du 8 Mai 1945, 69650 Saint-Germain-au-Mont-d'Or
--------------------	----------------------------------	--

Le séjour est réservé en pension complète avec pique-nique le midi.

COÛT DU SEJOUR

Coût fixé à 597 euros

Ce prix comprend :

- La pension complète en chambre occupation double, quelle qu'elle soit, du dîner du 1^{er} jour au petit déjeuner du dernier jour avec la taxe de séjour incluse
- L'accompagnement des groupes de randonnées par 2 animateurs du CNRP pour tout le séjour et les visites
- L'immatriculation tourisme

Ne sont pas compris

- Les assurances facultatives (annulation, interruption, bagages, assistance rapatriement).
- D'une manière générale, tout ce qui n'est pas indiqué comme "compris".



• INSCRIPTION

Les pré-inscriptions sont ouvertes à compter du 20 février 2024. **Cette pré-inscription sera matérialisée par le dépôt d'un chèque, d'un virement ou d'une CB de réservation de 150 € (chèque à l'ordre du CNRP, CB), plus la prime d'assurances facultative à prendre dès la préinscription (29 €) en avertissant le responsable du séjour.**

Les préinscriptions seront closes le 6 mars 2023. S'il y a plus de 30 préinscrits, les organisateurs étudieront s'il est possible d'accroître le nombre de participants pour le séjour, dans le cas contraire, une commission se réunira pour établir la liste des participants. Les adhérents, n'ayant pu y participer, se retrouveront prioritaires pour les prochains voyages.

ASSURANCES FACULTATIVES

Vous trouverez, annexés à cet envoi, les conditions générales relatives à ces assurances et le bulletin de souscription.

Si vous souhaitez profiter de tout ou partie de cette offre, nous vous invitons à :

- Remplir le bulletin de souscription et à déterminer le montant à payer (ex : **29 euros** pour l'annulation voyage)

Votre inscription deviendra définitive après la réception du bulletin d'inscription et son renvoi complété et signé sous 8 jours accompagné du formulaire de souscription d'assurance si nécessaire

Lors du début du séjour, il vous faudra être en conformité avec la réglementation sanitaire en vigueur à cette date.

A adresser à : Jacques Bonnet 49 rue du docteur Sureau 93160 Noisy-Le-Grand

PAIEMENTS

- Préinscription : **150 €** dont frais d'immatriculation tourisme 8 € ou **150 €** majorés du montant des assurances souscrites. Ex : assurance annulation **(+29 €)**.
- 1er acompte avant le 15 avril 2024 : **150 €**
- 2^{ème} acompte avant le 15 mai 2024 : **150 €**
- Solde du séjour **avant le 15 Juillet 2024** : **147 €**

Tous ces règlements doivent être faits à l'ordre du CNRP.

Le paiement par CB est autorisé, attention, toutes les CB ne prennent pas en compte l'assurance annulation ou COVID.

DISPOSITIONS CONCERNANT LES DEPLACEMENTS

Les participants seront regroupés de façon à constituer des équipages de 4 personnes par véhicule.

(Environ **940 kms** aller-retour Noisy-le-Grand / Saint-Germain et **153 kms** sur place).

Les responsables du week-end géreront la contribution de chacun au frais du déplacement (**voir article 4.7 du Règlement Intérieur**).

Le coût du partage est estimé à **106 €** par personne, sur la base de 4 adhérents par voiture (dont **19 €** de péage environ).

FRAIS DE RESOLUTION OU D'ANNULATION DE L'INSCRIPTION SI ASSURANCE

- Annulation faite avant le **15 mai 2024** : restitution des sommes versées avec **retenue de 30 € de frais de dossier**
- Annulation faite entre le **15 mai et le 14 juillet 2024** : retenue de 50% du montant total du séjour
- Annulation faite entre le **15 juillet et le 21 août 2024** : retenue de 70% du montant total du séjour
- Annulation postérieure au **21 août 2024** : retenue de 100% du montant total du séjour

CONDITIONS D'ANNULATION DE L'INSCRIPTION SANS ASSURANCE

- Remboursement uniquement si un(e) remplaçant(e) est trouvé(e) **avec retenue de 30 € par dossier d'inscription.**

CESSION DU SEJOUR

- Avant le départ, un voyageur peut céder son voyage à un autre participant titulaire d'une licence FFRandonnée valide ou d'un Pass-Rando-Découverte valide.
- Les sommes versées seront remboursées au participant démissionnaire. Cependant, les contributions EIT et UEIT ainsi que les primes d'assurances éventuellement souscrites resteront acquises à la structure organisatrice.
- Le participant remplaçant devra effectuer la phase d'inscription (voir paragraphe INSCRIPTION ci-dessus)

RECOMMANDATIONS

Il convient d'être **suffisamment entraîné de la randonnée** pour apprécier pleinement ce séjour et de penser à l'équipement de base du marcheur (vêtement de pluie, chaussures, bâtons de marche, lacet de rechange, gourdes, etc...)

Je m'engage sur l'honneur à participer avec bonne humeur à l'intégralité des réjouissances ainsi qu'à toutes les activités.

En vous souhaitant, par avance, un agréable séjour, nous vous adressons nos cordiales salutations de randonneur.

L'équipe Responsable Tourisme

PJ : Annexe 12bis. Obligation d'information des articles R211-6 et R211-12 du Code du tourisme

Conditions générales de vente et notice sur les assurances consultables à la permanence de l'Association ou sur le site de l'association

<https://www.cnrp93.com/week-ends-semaines-et-plus>

Association bénéficiaire de l'Immatriculation Tourisme de la Fédération Française de la Randonnée Pédestre - 64 rue du Dessous des Berges 75013 Paris N° IM075100382 Tél. 01 44 89 93 90 CENTRE D'INFORMATION : tél. 01 44 89 93 93

La Fédération Française de la Randonnée Pédestre est une association reconnue d'utilité publique. Agréée et délégataire du Ministère chargé des Sports pour la randonnée pédestre et le Longe Côte. Membre du Comité National Olympique et Sportif Français et de la Fédération Européenne de la Randonnée Pédestre Code APE : 9319Z- SIRET : 303 588 164 00051.